Suivis ornithologiques, Gestion écologique et Éducation à l'Environnement sur la réserve écologique de Villeneuve-de-la-Raho (2024/2025)



GROUPE ORNITHOLOGIQUE DU ROUSSILLON Octobre 2025





Préambule

L'actuelle retenue de Villeneuve-de-la-Raho a été aménagée en 1977 par le Conseil Général des Pyrénées-Orientales. Si, historiquement, un lac naturel de 150 ha existait au même endroit, il fut, dès le début du XIX^e siècle, considéré comme inutile par la population locale, voire dangereux du fait de la transmission de maladies. Intégralement asséché en 1854, les terres qui en résultèrent furent alors utilisées à des fins agricoles pendant plus d'un siècle (voir cartes et photographies historiques du site ci-dessous).

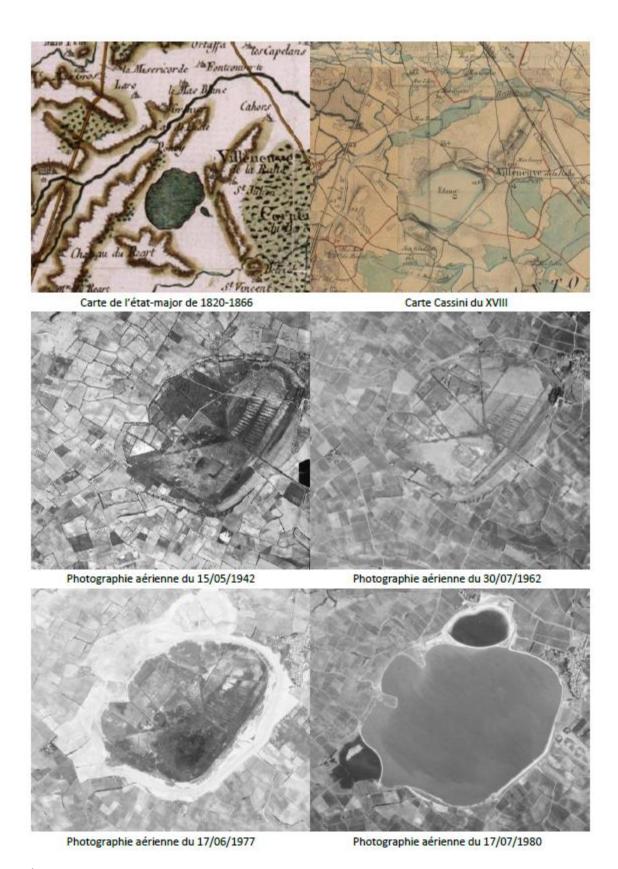
La réserve écologique de Villeneuve-de-la-Raho est une petite retenue annexe au lac, créée en 1978. S'étendant sur une quinzaine d'hectares environ, cette zone humide fermée au public constitue une des rares oasis de nature au sein de la plaine du Roussillon.

C'est ainsi qu'au début des années 2000 le Groupe Ornithologique du Roussillon (GOR) saisit l'opportunité de devenir cogestionnaire de la réserve écologique avec le Conseil général. Dès lors, le GOR s'est investi — en grande partie bénévolement — en réalisant différentes actions de gestion (plantation de haies, pose de nichoirs, réalisation de mares temporaires, etc.) et de connaissance (suivi des oiseaux d'eau hivernants et des ardéidés nicheurs, baguage des oiseaux en migration, etc.). Le conseil des écologues du GOR a également permis les derniers aménagements majeurs sur la pièce d'eau : création d'une île et d'une vasière.

En 2019, un état précis des communautés d'oiseaux nicheurs, des libellules et des papillons (diurnes et nocturnes) a été réalisé afin de pouvoir bénéficier d'un état initial qui pourra être comparé aux suivis ultérieurs.

En 2024, le GOR a répondu à l'appel à candidatures proposé par le CD66 portant à la fois sur l'éducation à l'environnement, les conseils de gestion et le suivi scientifique de la réserve écologique.

La candidature du GOR a été validée en juillet 2024 pour une durée de 5 ans.



Évolution du paysage entourant la réserve écologique de VDLR depuis le XIX^e siècle.

A. SUIVIS SCIENTIFIQUES

Comme chaque année, le Groupe Ornithologique du Roussillon (GOR) a réalisé en 2024 et 2025 divers suivis permettant d'évaluer la richesse avifaunistique de la réserve écologique de la retenue de Villeneuve-de-la-Raho gérée par le Conseil départemental des Pyrénées-Orientales. Pour ce faire, nous avons réalisé plusieurs passages sur le site et avons noté toutes les espèces présentes ainsi que leurs effectifs.

Ainsi, nous avons pu recueillir plus de 1 834 données sur la période allant du 15/07/2024 au 15/07/2025 (cf. annexe) et relever la présence de 134 espèces d'oiseaux dont 30 nicheuses (reproduction probable ou certaine) au sein de la réserve.

1- Comptages des oiseaux d'eau hivernants et des dortoirs de Grands Cormorans / Ardéidés

Le site de Villeneuve-de-la-Raho fait partie des sites de référence suivis dans le cadre des comptages Wetlands International, effectués sur tous les plans d'eau européens à la mijanvier chaque année et dont le GOR assure la coordination départementale. Il s'agit de compter de manière précise les différentes espèces d'oiseaux d'eau présentes sur site ainsi que de compter les Grands Cormorans et les Ardéidés rejoignant en soirée, le dortoir situé au cœur de la réserve. Compte tenu des faibles niveaux d'eau enregistrés sur le plan d'eau de la réserve jusqu'à fin novembre 2024, très peu d'oiseaux d'eau étaient présents au cours de la saison hivernale 2024/2025. Une partie des effectifs habituellement observés se sont reportés sur le grand plan d'eau, notamment dans la partie dont les abords ont été mis en défens. Ces observations confirment l'intérêt des mesures prises pour assurer une certaine quiétude aux oiseaux utilisant cette zone comme zone de repli.



Le plan d'eau de la réserve en octobre 2024.



Le plan d'eau de la réserve le 30/11/2024 après réalimentation en eau par pompage.

1-a Comptage des oiseaux d'eau

La Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*) : Les premières sont notées le 05/09/2024 puis l'effectif croît progressivement pour atteindre un maximum de 108 individus le 23/02/2025.

Le Fuligule morillon (Aythya fuligula): 107 individus ont été dénombrés lors du comptage Wetlands du 10/01/2025. Au cours de l'hiver 2024/2025, la majorité des oiseaux ont stationné sur le grand plan d'eau et sur la retenue touristique où un maximum de 103 individus a été noté le 05/01/2025.

Le **Grèbe huppé** (*Podiceps cristatus*) : les 70 oiseaux dénombrés le 10/01/2025 étaient tous sur le grand plan d'eau. Aucun n'était présent dans la réserve, conséquence probable de l'assèchement quasi total du plan d'eau de la réserve à l'automne 2024.

1-b Suivi du dortoir de Grands Cormorans / Ardéidés

Malheureusement, la saison 2024/2025 a été marquée par la quasi-disparition du dortoir installé depuis de nombreuses années au sein de la réserve. Ce n'est qu'après la remise en eau de fin novembre 2024 que nous avons constaté à nouveau la présence du Grand Cormoran dans ce dortoir mais avec des effectifs très faibles : 20 le 26/01 et 24 le 20/02.

2- Inventaire des espèces nicheuses

La remise en eau partielle du plan d'eau de la réserve par pompage réalisée fin novembre 2024 et les pluies printanières ont permis de maintenir un niveau d'eau suffisant permettant l'installation, au printemps 2025, d'une belle colonie d'Ardéidés sur l'îlot de reproduction habituel.

Le Héron cendré (Ardea cinerea) : 35 couples nicheurs.

Le Bihoreau gris (*Nycticorax nycticorax*) : compte tenu de la discrétion de cette espèce, il est difficile de faire une estimation du nombre de couples nicheurs, mais la reproduction a été attestée au printemps 2025 avec l'observation de deux jeunes à peine volants en mai.

L'Aigrette garzette (Egretta garzetta): au moins 4 couples se sont reproduits.

Le Héron garde-bœufs (Bubulcus ibis): au moins 9 couveurs observés le 07/05/2025.

Le Crabier chevelu (*Ardeola ralloides*) : aucune preuve de reproduction certaine de l'espèce en 2025 malgré l'observation de plusieurs individus durant tout le mois de mai 2025.

En dehors des Ardéidés, nous avons pu assister à l'installation d'une nouvelle espèce dans le périmètre de la réserve : le **Rollier d'Europe**, avec un couple nicheur probable installé dans une cavité naturelle. Ceci est d'autant plus remarquable que le Rollier d'Europe est une espèce menacée à l'échelle européenne. Ses populations sont en recul d'au moins 20 % et ce partout en Europe, à de rares exceptions près. Il a d'ailleurs été classé sur la liste rouge des espèces menacées depuis le début des années 2000, avec le statut « quasi menacé » (NT).

Nous avons également constaté la présence de deux couples de **Pies grièches à tête rousse** (Lanius senator) dont au moins un s'est reproduit avec succès. Rappelons à cette occasion que cette espèce bénéficie d'un Plan National d'Actions compte tenu de sa vulnérabilité en France (classée « VU » sur la liste rouge nationale).

La réserve héberge également un couple de **Milans noirs** (*Milvus migrans*) qui s'est reproduit avec succès au printemps 2025. Seule une petite dizaine de couples se reproduit actuellement dans l'ensemble du département des Pyrénées-Orientales.

3- Camp de baguage : test 2024

La réserve ornithologique de Villeneuve-de-la-Raho présente un contexte géographique intéressant. Sa situation au centre de la plaine du Roussillon en fait un site de halte, de repos et de nourrissage privilégié en migration postnuptiale avant le franchissement de la barrière physique du massif des Albères plus au sud. La présence d'une large étendue d'eau annexe ainsi que d'une strate arbustive développée au sein de la réserve ornithologique participent à l'attrait du site dans un environnement plutôt sec et minéral que représente la plaine du Roussillon entre la fin de l'été et le début de l'automne. Des actions de baguage y avaient déjà été développées entre les années 2000 et 2010 (COURMONT, 2007).



Figure 1. Filets japonais installés en milieu arbustif dans la réserve ornithologique de Villeneuve-de-la-Raho.

Les sessions de baguage au sein de la réserve ornithologique de Villeneuve-de-la-Raho se sont déroulées dans le cadre d'un programme GIBIER, flexible et peu contraignant à mettre en place, tant en nombre de filets qu'en régularité de captures. Il avait pour objectif de cibler les populations de Turdidés utilisant le site lors des haltes en migration postnuptiale, à savoir principalement le Merle noir et la Grive musicienne. 18 sessions matinales ont été réalisées entre mi-septembre et fin novembre, avec une durée d'ouverture des filets comprise entre 3 h 00 et 3 h 30 après le lever du soleil. Quatre filets japonais verticaux de 12 m de longueur et de 2,5 m de hauteur, composés de 5 poches et de mailles de 14 mm, ont été installés sur des zones favorables et faciles d'accès, diminuant ainsi le travail préalable d'ouverture de travées dans la végétation. La repasse ciblant le Merle noir ainsi que les Grives musicienne et

draine a été utilisée sur l'ensemble des sessions. Les éventuelles Grives mauvis et litorne ont également été ciblées en novembre.

604 captures ont été effectuées dans le cadre de ce programme, pour 583 baguages et 21 autocontrôles (individus bagués lors de sessions précédentes sur le même site) concernant 25 espèces différentes [Tableau 1, Figure 2]. Le cortège est largement dominé par la Fauvette à tête noire, qui utilise le site en halte migratoire, sûrement attirée par ce boisement humide en bordure du lac et par les diverses ressources alimentaires qu'il propose (mûres et baies diverses, invertébrés, etc.).

La Grive musicienne et le Merle noir, les deux principales espèces cibles du programme, sont respectivement au 3^e et au 5^e rangs des espèces représentant le plus de captures. Une Grive draine a également été baguée lors de la dernière session à la fin du mois de novembre, bien que l'espèce soit peu courante lors d'opérations de baguage généralistes.

Tableau 1. Synthèse et part relative du nombre de captures par espèce au sein de la réserve ornithologique de Villeneuve-de-la-Raho dans le cadre du protocole GIBIER en 2024. **En gras, les espèces cibles du programme.**

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code	Baguages	Contrôles	Captures	Part relative
Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla	SYLATR	328	6	334	55,2 %
Pouillot véloce	Phylloscopus collybita	PHYCOL	54	1	55	9,1 %
Grive musicienne	Turdus philomelos	TURPHI	54		54	8,9 %
Rougegorge familier	Erithacus rubecula	ERIRUB	45	4	49	8,1 %
Merle noir	Turdus merula	TURMER	27		27	4,5 %
Fauvette mélanocéphale	Curruca melanocephala	SYLALA	18	4	22	3,6 %
Mésange bleue	Cyanistes caeruleus	PARCAE	10	2	12	2,0 %
Mésange à longue queue	Aegithalos caudatus	AEGCAU	10		10	1,7 %
Accenteur mouchet	Prunella modularis	PRUMOD	6		6	1,0 %
Mésange charbonnière	Parus major	PARMAJ	5	1	6	1,0 %
Chardonneret élégant	Carduelis carduelis	CARLIS	5		5	0,8 %
Roitelet à triple bandeau	Regulus ignicapilla	REGIGN	4	2	6	1,0 %
Fauvette des jardins	Sylvia borin	SYLBOR	3		3	0,5 %
Gobemouche noir	Ficedula hypoleuca	FICUCA	2		2	0,3 %
Grimpereau des jardins	Certhia brachydactyla	CERYLA	2		2	0,3 %
Serin cini	Serinus serinus	SERSER	2		2	0,3 %
Pic épeichette	Dryobates minor	DENMIN	1	1	2	0,3 %
Bouvreuil pivoine	Pyrrhula pyrrhula	PYRULA	1		1	0,2 %
Bruant zizi	Emberiza cirlus	EMBCIR	1		1	0,2 %
Grive draine	Turdus viscivorus	TURVIS	1		1	0,2 %
Mésange noire	Periparus ater	PARATE	1		1	0,2 %
Pipit des arbres	Anthus trivialis	ANTTRI	1		1	0,2 %
Rossignol philomèle	Luscinia megarhynchos	LUSMEG	1		1	0,2 %
Rousserolle effarvatte	Acrocephalus scirpaceus	ACRSCI	1		1	0,2 %
Troglodyte mignon	Troalodytes troalodytes	TROTRO	1		1	0,2 %
		Total général	584	21	605	100,0
				%		

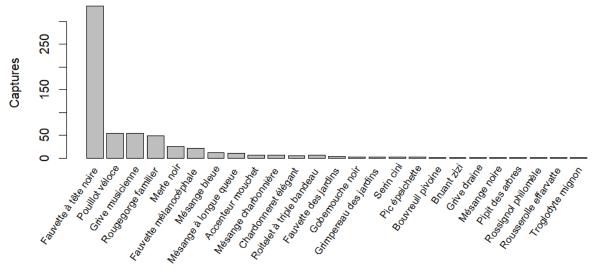


Figure 3. Répartition du nombre de captures par espèce dans le cadre du protocole GIBIER en 2024.

Bien que les contrôles réalisés ne concernent que des oiseaux bagués sur place lors de séances de baguage précédentes (autocontrôles), ils permettent de mettre en avant l'utilisation prolongée du site en halte migratoire, en début d'hivernage ou en tant qu'espèce sédentaire. C'est le cas de la Fauvette mélanocéphale, des Mésanges bleue et charbonnière, du Roitelet à triple bandeau et du Pic épeichette, espèces ayant fait l'objet de contrôles et qui se sont très certainement toutes reproduites sur le site ou à proximité directe en période estivale.



Figure 4. Le Merle noir Turdus merula (à gauche) et le Rougegorge familier Erithacus rubecula (à droite) font partis des cinq espèces les plus baguées sur le site.

La Fauvette à tête noire, le Rougegorge familier et le Pouillot véloce utilisent la réserve en halte migratoire, entre deux phases de déplacement actives et principalement nocturnes. Ils peuvent y séjourner plus ou moins longtemps en fonction de la météo, de leur état

physiologique, de l'attractivité du site, etc. Certains individus y passent peut-être même l'hiver.

Parmi les données issues du contrôle d'individus bagués sur place plus tôt en saison, il est intéressant de citer une Fauvette à tête noire baguée le 5 octobre sur le site pour une masse de 20,5 g (et une masse graisseuse quasiment inexistante [ADIPOSITÉ=1]) et contrôlée le 12 octobre suivant avec une masse de 23,3 g et une adiposité maximale [ADIPOSITÉ=4] ; soit un gain de 14 % de masse graisseuse en une petite semaine, l'équivalent d'une prise de poids de 10 kg sur le même pas de temps chez un Homme de 75 kg... de quoi démontrer l'attractivité du site en matière de ressources alimentaires pour l'espèce. Les contrôles à intervalles de temps très réduits permettent également de suivre les phénologies de mue des individus sédentaires. C'est le cas d'un mâle de Fauvette mélanocéphale bagué le 25 septembre et contrôlé les 19 octobre et 23 novembre sur lequel le schéma de mue des rémiges primaires a pu être observé dans le temps.

Quelques autres données permettent d'affiner la phénologie de présence d'espèces migratrices discrètes en halte migratoire. C'est le cas de trois Fauvettes des jardins, capturées les 29 et 30 septembre, et le 5 octobre 2024, parmi les données les plus tardives du Roussillon. Un Rossignol philomèle a également été bagué le 5 octobre, représentant l'observation de l'espèce la plus tardive sur l'ensemble du département, aucune n'excédant jusqu'à maintenant le 28 septembre.





Figure 5. Mésange noire Parus ater et Bouvreuil pivoine Pyrrhula pyrrhula bagués sur le site.

Parmi les captures originales, nous pouvons citer une femelle de Bouvreuil pivoine baguée le 19 octobre 2024 [Figure 5]. L'espèce est très inhabituelle en plaine du Roussillon (altitude inférieure à 100 m), la dernière des trois observations vérifiées y ayant été rapportées remontant à janvier 1998 à Saint-Estève. L'espèce est en revanche bien plus commune dans

les boisements d'altitude, jusqu'aux contreforts des Aspres et des Albères où elle est occasionnellement observée. Le baguage et le contrôle du Pic épeichette interviennent dans un contexte de forte activité de l'espèce sur le site, et en particulier dans les nombreux peupliers dépérissant dominant une partie du site. Enfin, le baguage d'une Mésange noire le 25 octobre 2024 [Figure 10] fait suite à l'observation de nombreux individus en plaine à partir de début octobre et à l'observation régulière d'individus en halte au sein de la réserve ornithologique.

4- Espèces rares ou occasionnelles

Comme chaque année, nous avons eu l'occasion d'observer quelques espèces rares ou occasionnelles sur la réserve, soit en période d'hivernage, soit lors de haltes migratoires.

Ainsi, le niveau d'eau très bas à l'été 2024 a favorisé le stationnement de nombreux limicoles exploitant les vasières bordant la réserve, dont le rare **Bécasseau de Temminck** (Calidris teminckii) observé à deux reprises en août 2024. À noter également la présence remarquable d'un **Phalarope à bec étroit** (Phalaropus lobatus) les 17 et 26/08/2024. Il s'agit là de la deuxième mention de l'espèce dans la réserve. Deuxième mention également pour le **Chevalier sylvain** (Tringa glareola) observé le 26/08/2024 et le 21/09/2024.

Enfin, la présence d'une **Glaréole à collier** (*Glareola pratincola*) le 12/04/2025 constitue la première mention de cette espèce rare sur le site.

Autre espèce rare fréquentant la réserve annuellement : la **Sterne caspienne** (*Hydroprogne caspia*), avec un maximum de 4 oiseaux le 20/09/2024 dont 3 étaient bagués.

Concernant les hivernants, notons également l'observation de 2 **Pinsons du Nord** (Fringilla montifringilla) en octobre 2024. Il s'agit là de la première mention de l'espèce dans le périmètre de la réserve. Le baguage d'une femelle de **Bouvreuil pivoine** (cf. supra) constitue également une première.

5- Conclusion

C'est sans surprise que nous avons pu mesurer l'impact de la sécheresse enregistrée depuis 2023 sur l'avifaune présente dans la réserve. Seule la remise en eau partielle réalisée fin novembre 2024 a permis de « sauver » la saison de reproduction 2025 pour la colonie d'Ardéidés implantée sur l'îlot créé en 2009 à notre demande. Pour rappel, cet îlot abrite la plus importante colonie d'Ardéidés du département, et seul le maintien d'un niveau d'eau suffisant permettra d'en assurer la pérennité.

B. CONSEILS DE GESTION

Lors d'une réunion de coordination CD66/GOR organisée le 06/12/2024, les actions d'entretien suivantes ont été validées :

- Débroussaillage devant l'observatoire ;
- Masquer le dessous de l'observatoire avec une palissade ;
- Réparations/entretien de l'observatoire ;
- Réparer les divers trous dans le grillage ceinturant la réserve ;
- Coupe des pins dans la zone déterminée sur le terrain en en gardant UN étêté pour la pose d'une plateforme à cigognes ;
- Zone de tranquillité hors réserve : compléter la pose de ganivelles.

Le 26/02/2025 a été organisé un grand chantier de nettoyage de la réserve écologique. Plus de 20 adhérents du GOR ont été mis à contribution et ce sont plusieurs centaines de déchets qui ont pu être collectés et évacuer grâce aux services du CD66. En parallèle, les nichoirs posés par le GOR ont été nettoyés et des plantes invasives ont également été exportées.



En complément, l'équipe de Pierre en Paysage, sous la coordination du CD66 et du GOR, a réalisé lors de l'été 2025 les travées dans la végétation afin de pouvoir mettre en place les filets pour la station de baguage qui a commencé en septembre, dont les résultats seront présentés dans le rapport de l'année prochaine.

C. ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

Cette année, seulement 6 classes ont visité la réserve écologique de La Raho. Toutes, maternelle, primaires, collèges, ont fortement apprécié le site et l'animation (voir bilans reçus ci-après, 5/5 pour tous les critères).

Le collège de Cabestany a profité de la venue de la venue des écodélégués (dans le cadre du programme du Département Collégien(ne)s écocitoyen(ne)s) pour faire venir une classe de 6°. L'école primaire de Saleilles (2 classes) a maintenu sa venue malgré la maladie de l'enseignante ayant organisé la sortie (remplacée par un enseignant remplaçant) et est repartie ravie de la journée.

Les enseignants de l'école maternelle d'Elne ont apprécié l'adaptation de la réserve et de l'animation à l'âge des enfants.

Enfin, une classe de l'école primaire de Canohès (bilan non reçu à ce jour) accompagnant une autre classe venue effectuer des activités nautiques a beaucoup apprécié sa venue (les enfants, devant juger leur matinée, ont tous voté pour l'arc-en-ciel, situé encore au-dessus du soleil dans leur échelle de jugement).

Le point négatif de cette année est bien sûr la chute importante du nombre d'enfants (plus de 1 000 en 2023-2024 pour environ 150 cette année) sensibilisés à l'environnement, l'écologie, l'ornithologie, l'eau et la sécheresse, les actions individuelles et collectives à adopter pour tenter d'améliorer la situation...

Jusqu'à cette année, les classes des écoles et collèges n'avaient pas été sollicitées financièrement pour ces animations. Suite à la nécessité de demander une participation à tout le monde, 4 classes ont répondu qu'elles ne le pouvaient pas et ont annulé ou reporté leur venue (voir mail ci-après). La principale raison de cette situation n'est donc pas ici.

Elle ne se trouve sans doute pas dans la qualité des animations proposées, au vu des bilans des années précédentes, et de ceux de cette année.

Il semble donc que cette diminution pourrait être consécutive à la diminution des transports alloués aux établissements scolaires. Habituellement, les 24 classes subventionnées avaient réservé leur venue avant la fin de l'année civile, ce qui n'a donc pas été le cas cette année. L'année à venir nous en dira sans doute plus sur cette évolution (tous les établissements scolaires n'ayant a priori pas utilisé leurs transports lors de cette année scolaire).



Bilan chiffré :

Date	Classe	Nombre	Nombre	Bilan
		d'élèves	d'adultes	
10/12/24 matin	Collège Cabestany 6 ^e	25	2	Bilan commun avec ci-
				dessous
10/12/24	Collège Cabestany (projet	29	2	Oui
après-midi	écocitoyen(ne)s) Écodélégués			
12/05/25	École élémentaire Saleilles	46	6	1 sur les 2 classes
journée	2 classes (journée)			(professeur remplaçant
				pour la 2 ^e)
12/06/25 matin	École maternelle Elne GS	26	6	PJ
24/06/25 matin	École primaire Canohès CP	21	3	En attente
	6	147	19	
Total				

Panneaux d'information (lutrins) :

Camille Bègue, stagiaire du CD66, a travaillé sur le contenu de panneaux d'informations qui seront mis en place autour du lac de VDLR.

Une réflexion conjointe a été menée avec le GOR sur le contenu des panneaux ; des photos d'espèces ont été fournies et une relecture des textes a été effectuée.





Ci-dessus : 2 exemples des lutrins sur la faune qui ont été réalisés en 2025

Contenu site Web CD66 : Offre pédagogique

Afin d'augmenter la visibilité des sorties de découverte scolaires dans la réserve de VDLR, la fiche ci-dessous a été transmise aux services concernés du CD66 pour mise en ligne sur le site internet du Département.

Une réserve écologique, pourquoi?

La réserve écologique de La Raho est cogérée par le GOR et le Département des Pyrénées-Orientales.

Des actions de préservation de la biodiversité y sont mises en place depuis plus de vingt ans. Les effets sur la flore, sur la faune, et plus particulièrement sur les oiseaux y sont particulièrement notables, et visibles.



La visite de cette réserve permet ainsi de découvrir une partie de l'avifaune de notre département, les actions possibles en faveur de la biodiversité, les effets (comme l'effet réserve), et d'autres thèmes ou problématiques liées.

Public visé : scolaire (de la maternelle au lycée) et extra-scolaires, groupes

Déroulé : une sortie à la réserve, pouvant être couplée à une séance en classe

Coût: 185 € par sortie pour 1 classe (sans transport)

Contact: contact@gor66.fr

Transports : Pour les scolaires, les sorties peuvent être effectuées grâce aux transports gratuits du Sym Perpignan Méditerranée.

https://www.sympm.fr/le-transport/transports-finances/

https://www.sympm.fr/le-transport/fonctionnement/